

Veillez noter que ce formulaire est conçu pour les clients qui désirent en appeler de la décision de 407 ETR en réponse à l'Avis de contestation.

DIRECTIVES D'APPEL :

- Examinez et confirmez l'admissibilité à faire appel, ci-dessous.
- Veuillez remplir l'Avis d'appel et le faire parvenir à l'arbitre par l'entremise d'un des moyens suivants.
- Envoyez une copie de l'appel (ainsi que les documents à l'appui, au besoin) à 407 ETR en même temps que le chèque pour le droit pour l'interjection d'un appel selon un des moyens mentionnés au bas de la page.

DROIT POUR L'INTERJECTION D'UN APPEL :

407 ETR exige un frais de 100 \$ (plus taxes) payable par carte de crédit, chèque certifié, traite bancaire, mandat poste ou en argent pour traiter l'appel. Si vous avez gain de cause, 407 ETR remboursera le droit payé, et ce, dans un délai de dix (10) jours suivant la réception de la décision de l'arbitre.

LOIS APPLICABLES :

La procédure d'appel est régie par la Loi sur l'Autoroute 407 ou la Loi sur l'Autoroute 407 Est, selon le cas. L'arbitre rendra une décision en se fondant uniquement sur les motifs énoncés. Vous pouvez trouver une copie électronique des lois à l'adresse <https://www.ontario.ca/fr/lois>.

Admissibilité à faire appel :

Pour déposer un avis d'appel, vous devez d'abord avoir contesté un avis de non-paiement et reçu une décision défavorable de 407 ETR. Votre appel doit être soumis à 407 ETR dans les 30 jours suivant la date de la décision reçue par écrit de 407 ETR. Pour confirmer votre admissibilité à faire appel, veuillez saisir la date qui apparaît en haut de la décision écrite :

MOTIFS DE VOTRE APPEL :

Au besoin, utilisez des pages supplémentaires

Nom :	Numéro de compte :	Date de facturation :
VEUILLEZ SIGNER ICI X _____		DATE (JJ-MM-AAAA) _____

Envoyer votre Avis (y compris les documents à l'appui) à l'arbitre selon un des moyens suivants

✉ **Courrier**
Administration des arbitrages
250 A Eglinton Avenue
C. P. 89510
Toronto (Ontario)
M4P 1K2
À l'attention de : Arbitre 407 ETR

@ **Courriel**
admin@adrontario.ca

☎ **Télécopieur**
416-487-4229
À l'attention de : Arbitre 407 ETR

📍 **Remise en personne ou par messenger cautionné**
(sur les heures normales d'ouverture du bureau de l'arbitre)
ADR Institute of Ontario, inc.
234, avenue Eglinton Est, bureau 405
Toronto (Ontario)
M4P 1K2
À l'attention de : Arbitre 407 ETR

Envoyer une copie de l'Avis (y compris les documents à l'appui) à 407 ETR selon un des moyens suivants

✉ **Courrier**
407 ETR
Malton C.S.C
C. P. 2130
Mississauga (Ontario)
L4T 4L8
À l'attention de : Administrateur des litiges

@ **Courriel**
da@407etr.com

☎ **Télécopieur**
905-264-5293
À l'attention de : Administrateur des litiges

📍 **Remise en personne ou par messenger cautionné**
(sur les heures normales d'ouverture du bureau de 407 ETR)
6300, avenue Steeles Ouest
Woodbridge (Ontario)
L4H 1J1
À l'attention de : Administrateur des litiges